Déployer l'IA dans son organisation

La question n'est pas de savoir si l'IA va transformer votre métier. C'est de savoir quels trois usages vous déployez ce trimestre, et lesquels vous écartez.

DURÉE	FORMAT	PUBLIC	EFFECTIF	TARIF
2 jours 14 heures	Masterclass	Dirigeant · Managers	6 à 12 participants	À partir de 2 600 € HT

> Vous êtes sollicité toutes les semaines. Chaque éditeur a son intelligence artificielle, chaque prestataire son cas d'usage miracle. Vos équipes, elles, utilisent déjà des outils grand public avec vos données — sans que personne n'ait posé de cadre. Vous n'êtes pas en retard sur l'IA : vous êtes sans décision sur l'IA, ce qui n'est pas la même chose.

01 Objectif de la formation

Identifier les usages d'intelligence artificielle à valeur réelle pour votre organisation, cadrer un déploiement responsable et embarquer les équipes — sans compétence technique préalable.

02 Objectifs pédagogiques — à l'issue, le participant est capable de

1. **Distinguer ce que les technologies d'IA font réellement de ce qu'on leur prête**
2. **Identifier et qualifier les cas d'usage à valeur dans ses propres processus**
3. **Évaluer un cas d'usage sur quatre critères : valeur, faisabilité, risque, acceptabilité**
4. **Poser un cadre d'usage interne : données autorisées, vérification humaine, traçabilité**
5. **Conduire un déploiement pilote et en mesurer le résultat avant généralisation**

03 Compétences visées

- **Identifier les cas d'usage**
- **Cadrer un déploiement**
- **Gérer l'adoption**

04 Public visé et prérequis

Public visé	Dirigeants, membres de comité de direction, managers de fonctions support ou opérationnelles, responsables des systèmes d'information en PME. Aucune compétence technique n'est requise ni attendue.
Prérequis	Aucun prérequis technique. La formation suppose d'être en position de décider ou de recommander des usages dans son organisation.
Effectif	6 à 12 participants.
Intervenant	Consultant senior Humanino et expert en intelligence artificielle appliquée, en co-animation sur les séquences de cadrage et de risque.

05 Programme détaillé — 14 heures

01 Ce que l'IA fait réellement

3 h 30

Sans jargon, sans promesse, sans catastrophisme.

- Les familles de technologies et ce que chacune sait faire
- Ce qu'elles ne savent pas faire, et les erreurs qui en découlent
- Démonstrations commentées sur des cas d'entreprise
- Ce que vos équipes utilisent déjà sans vous le dire

02 Identifier les cas d'usage

3 h 30

Partir de vos processus, pas des outils du marché.

- Méthode d'identification : où se perd le temps à faible valeur
- Atelier : lister les cas d'usage candidats de son organisation
- La grille des quatre critères : valeur, faisabilité, risque, acceptabilité
- Atelier : qualifier et hiérarchiser ses cas d'usage

03 Cadrer

3 h 30

Données, vérification, responsabilité : le cadre avant le déploiement.

- Séquence co-animée : les risques réels — données personnelles, confidentialité, dépendance, erreur non détectée
- Ce que le cadre européen impose et ce qu'il n'impose pas
- Rédiger sa charte d'usage interne : ce qui est autorisé, ce qui ne l'est pas, qui vérifie
- Atelier : produire le cadre d'usage de son organisation

04 Déployer et embarquer

3 h 30

Un pilote mesuré vaut mieux qu'une généralisation espérée.

- Concevoir un pilote : périmètre, durée, critère de succès défini à l'avance
- L'adoption : pourquoi les équipes résistent, et ce qui les fait basculer
- Mesurer le résultat réel avant de généraliser
- Restitution : chaque participant présente ses trois cas d'usage retenus et son pilote

06 Méthodes mobilisées

Masterclass en co-animation. Démonstrations commentées sur des cas d'entreprise, ateliers d'identification et de qualification sur les processus réels des participants, production d'un cadre d'usage. Aucune solution éditeur n'est recommandée nominativement.

Pédagogie active : apports structurés courts, travail sur vos situations réelles, ateliers en sous-groupes, restitution et confrontation. Aucune séquence ne dépasse 45 minutes d'apport descendant.

07 Modalités d'évaluation et sanction

Évaluation	Auto-positionnement en amont sur les usages existants et le niveau de cadrage. Trois productions évaluées : la liste qualifiée des cas d'usage, le cadre d'usage interne, et le pilote présenté en fin de formation avec son critère de succès. Satisfaction à chaud, questionnaire à froid à 90 jours portant sur le pilote effectivement lancé et son résultat.
Sanction de la formation	Attestation de fin de formation remise à chaque participant, mentionnant les objectifs, la durée réalisée et les acquis évalués. Cette formation ne conduit pas à une certification professionnelle et n'est pas enregistrée au Répertoire national des certifications professionnelles ni au Répertoire spécifique.

08 Moyens techniques et pédagogiques

Moyens	Salle équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard, mise à disposition par l'entreprise ou louée par nos soins ; en distanciel, visioconférence avec partage d'écran et tableau blanc collaboratif. Chaque participant reçoit ses supports au format numérique le jour même, et un accès de six mois aux gabarits Humanino utilisés en séance.
Supports remis	Livret participant, trames et outils réutilisables dans votre organisation, synthèse écrite des décisions travaillées en séance.

09 Tarifs, modalités et délais d'accès

Tarif	Inter-entreprises : 1 400 € HT par participant. Intra-entreprise : à partir de 6 900 € HT les deux jours.

Financements	OPCO au titre du plan de développement des compétences, fonds d'assurance formation des dirigeants non salariés, dispositifs régionaux de La Réunion, ou financement direct par l'entreprise. Nous montons le dossier avec vous et vous donnons une estimation du reste à charge avant tout engagement.
Modalités d'accès	Entretien de cadrage avec le dirigeant ou le responsable formation, puis auto-positionnement en ligne adressé à chaque participant. Devis et convention de formation sous 5 jours ouvrés. L'inscription est ferme à réception de la convention signée.
Délais d'accès	Comptez 2 à 4 semaines entre votre demande et le démarrage en intra-entreprise. Un financement OPCO allonge ce délai de 3 à 6 semaines : la demande de prise en charge doit être accordée avant le premier jour de formation.
Désistement	Le participant ou l'entreprise peut se désister par écrit jusqu'à 10 jours ouvrés avant le démarrage sans frais. Passé ce délai, les conditions figurant dans la convention de formation s'appliquent.

Cette formation ne conduit pas à une certification professionnelle. Elle n'est enregistrée ni au Répertoire national des certifications professionnelles, ni au Répertoire spécifique. Elle n'est donc pas éligible au compte personnel de formation.

10 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap identifié étudie chaque demande d'aménagement — durée, rythme, supports, salle, modalités d'évaluation — et mobilise si besoin les ressources de l'Agefiph ou de Cap Emploi. Contactez-nous en amont de l'inscription : nous vous répondons sous 5 jours ouvrés et vous indiquons ce que nous pouvons adapter, et ce que nous ne pouvons pas.

Référent handicap : Responsable Humanino Academy — academy@humanino.re

11 Indicateurs de résultats — exercice 2025

RÉSULTATS CONSTATÉS — ENSEMBLE DES ACTIONS HUMANINO ACADEMY

5 actions de formation réalisées · 40 stagiaires · 1 541 heures-stagiaires · 13 entités bénéficiaires · taux de présence 97,6 % · aucun abandon en cours de formation.

Le taux de présence est calculé à partir des feuilles d'émargement signées : 40 stagiaires présents sur 41 inscrits, sur l'ensemble des actions réalisées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2025. Le taux de satisfaction n'est pas encore publié : le recueil systématique n'a été mis en place qu'en 2026 et sa première publication interviendra à l'issue de la campagne 2026. Ces actions ne conduisant pas à une certification, aucun taux d'obtention de certification n'est applicable.

12 Questions fréquentes

Faut-il des compétences techniques ?

Aucune. La formation est orientée décision et adoption. Vous ne coderez rien, vous ne configurerez rien, et l'expert présent est là pour traduire, pas pour démontrer sa technicité.

Recommandez-vous des outils ?

Nous présentons des familles de technologies et des critères de choix, pas des solutions nominatives. Humanino ne perçoit aucune commission d'éditeur.

Traitez-vous le cadre réglementaire ?

Nous traitons ce qui vous engage concrètement — données personnelles, confidentialité, obligation de vérification humaine — au niveau d'une décision de dirigeant. Ce n'est pas une formation juridique et elle ne remplace pas votre conseil.

Mes équipes utilisent déjà l'IA sans cadre. Est-ce trop tard ?

C'est le cas le plus fréquent, et c'est même la meilleure raison de venir. La séquence de cadrage part de l'usage réel constaté, pas d'une page blanche.

HUMANINO — Humanino Academy — Florent Montrouge — florent@humanino.re — 07 86 31 32 35
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 04973607997 auprès du préfet de La Réunion. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Certification Qualiopi délivrée par AFNOR Certification au titre de la catégorie d'action : ACTIONS DE FORMATION. Certificat n° 2025/112070.1, consultable sur simple demande et publié sur humanino.re.
Réclamations : Toute réclamation peut être adressée à academy@humanino.re. Elle est enregistrée sous 48 heures, instruite sous 15 jours ouvrés, et une réponse écrite motivée vous est adressée.
Programme version 2.0 — mis à jour le 24 août 2026.